



Saint Alexis **des Monts**

**RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU
RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE
L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Le 1^{er} octobre 2025

Saint-Alexis-des-Monts, le 1^{er} octobre 2025,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, en cette séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025, je fais rapport aux Aleximontoises et Aleximontois des faits saillants du rapport financier déposé en séance publique du 1^{er} octobre 2025, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, lequel est accompagné du rapport de l'auditeur de la firme Stéphane Bérard, CPA inc., comptables professionnels agréés.

Voici des extraits du rapport de l'auditeur indépendant qui vous présentent leurs opinions concernant les états financiers 2024 ainsi qu'un résumé des résultats financiers. Je vous joins également les revenus et dépenses de fonctionnement par catégorie de dépenses ainsi que l'état des surplus et des réserves au 31 décembre 2024.

Extrait du rapport de l'auditeur concernant les états financiers 2024 :

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts (l'«entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences et des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette)et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserves

La municipalité de Saint-Alexis-des-Monts perçoit des droits des exploitants de carrières et sablières sur son territoire en vertu d'un règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques. La municipalité comptabilise ses revenus reportés à partir des déclarations fournies par les exploitants. Nous n'avons pu auditer de façon satisfaisante l'exhaustivité des quantités déclarées des substances assujetties aux droits de perception. Par conséquent, notre audit de ces droits s'est limité aux montants déclarés à la municipalité pour l'exercice et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus reportés aux 31 décembre 2024 et 2023 et aux flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

La municipalité détient deux bâtiments pour lesquels nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin d'évaluer le montant à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Ce manque constitue une dérogation selon le chapitre SP 3280 (Obligations liées à

la mise hors service d'immobilisations). Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Comme le présente le sommaire des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 détaillé plus loin, les revenus de fonctionnement pour cette période s'élèvent à 7 422 708\$ tandis que les revenus d'investissement s'élèvent à 1 654 944 \$ ce qui porte le total des revenus à 9 077 652 \$.

Les charges de fonctionnement, quant à elles, s'élèvent à 7 378 160 \$, ce qui dégage un excédent de l'exercice de 1 699 492 \$ duquel nous devons ajuster un montant de 1 165 402 \$ représentant divers éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette à long terme, investissements payés par le fonctionnement et autres) afin de retrouver le surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales d'un montant de 1 209 950 \$.

Par prudence et face à l'imprévisibilité découlant de certains départements tels que le service incendie et les travaux publics (voirie, déneigement, hygiène du milieu, etc.), certaines dépenses ont été moins élevées que prévu.

En février 2024, la MRC de Maskinongé a procédé au financement permanent du solde de l'emprunt temporaire lié à la dette dans le dossier de la faillite de Maskicom. La municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, ayant partiellement remboursé sa dette à la hauteur de 100 000 \$, a financé le solde résiduel au moyen de l'emprunt permanent en mars 2024.

Conformément à la loi, le présent document est diffusé par le biais du journal municipal Le Stalexique et est également disponible sur le site internet de la municipalité.

De plus, Le rapport financier complet est disponible sur le site web dans la section Centre documentaire, sous l'onglet RAPPORTS FINANCIERS, PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET AUTRES RAPPORTS.

Michel Bourassa,

Maire

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS – Année financière 2024

REVENUS DE FONCTIONNEMENT (page S7)

	2024	2023
Taxes	5 005 455\$	4 521 125\$
Compensation tenant lieu de taxes	403 838\$	401 041\$
Transferts	680 832\$	477 598\$
Services rendus	493 796\$	461 418\$
Imposition de droits	348 346\$	374 386\$
Amendes et pénalités	61 692\$	32 803\$
Autres revenus d'intérêts	182 547\$	63 897\$
Autres revenus	246 202\$	124 032\$
Effet net des opérations de restructuration	0\$	4 776\$
Total des revenus de fonctionnement	7 422 708\$	6 461 076 \$
Revenus d'investissement		
Transferts	1 644 944\$	3 486 855\$
Imposition de droits		
Autres revenus – contribution des promoteurs		230 878\$
Autres	10 000\$	
Total des revenus d'investissement	1 654 944\$	3 717 733 \$
Grand total	9 077 652\$	10 178 809 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	1 055 339\$	1 111 041\$
Sécurité publique	732 736\$	666 520\$
Transport	2 402 318\$	2 339 621\$
Hygiène du milieu	1 682 199\$	1 739 733\$
Santé et bien-être	48 316\$	135 932\$
Aménagement, urbanisme et développement	367 680\$	324 189\$
Loisirs et culture	774 828\$	757 089\$
Frais de financement	314 744\$	150 652\$
Effet net des opérations de restructuration		- 0\$
Total des charges	7 378 160\$	7 224 777 \$
Excédent (déficit) de l'exercice :	1 699 492\$	2 954 032 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent (déficit) de l'exercice avant la conciliation à des fins fiscales:	1 699 492\$	2 954 032\$
Moins : Revenus d'investissement	(1 654 944)\$	(3 717 733)\$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	44 548\$	(763 701)\$
Immobilisations		
Amortissement	1 231 036\$	1 131 840\$
Produit de cession	30 252\$	80 800\$
(Gain) perte sur cession	3 566\$	(80 480)\$
Propriétés destinées à la revente		

Coût des propriétés vendues		665\$
Financement		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	304 832\$	
Remboursement de la dette à long terme	(95 511)\$	(97 548) \$
	2024	2023
Affectations		
Activités d'investissements	(515 643)\$	(119 142)\$
Excédent (déficit)de fonctionnement non affecté	100 000\$	
Excédent de fonctionnement affecté	206 000\$	145 000\$
Réserves financières et fonds réservés	(99 130)\$	(88 030)\$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales:	1 209 950 \$	209 404 \$

État des surplus et des réserves au 31 décembre

	2024	2023
Excédent de fonctionnement non affecté	1 125 205\$	561 369\$
Excédent de fonctionnement affecté		
Hygiène du milieu	100 000\$	100 000\$
Vidange des boues	100 000\$	90 000\$
Compteurs d'eau	16 814\$	41 761\$
Budget	306 000\$	206 000\$
Aide financière COVID-19	(6 000)\$	49 916\$
Total de l'excédent de fonctionnement affecté	516 814\$	487 677\$
Fonds réservés		
Solde disponible – fonds de roulement (administration municipale)	82 952\$	120 790\$
Montant réservé pour le service de la DLT	3 688 591\$	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	37 500\$	25 000\$
Total des fonds réservés	3 809 043\$	145 790\$

Les données présentées ci-dessus sont extraites du rapport financier 2024.

Le rapport financier complet est disponible sur le site web dans la section Centre documentaire, sous l'onglet RAPPORTS FINANCIERS, PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET AUTRES RAPPORTS.

<https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/services-aux-citoyens/centre-documentaire/c1142/rapports-financiers-previsions-budgetaires-et-autres-rapports/page-1>